



## AXE A : Renforcement du cadre institutionnel

### Reprographie et diffusion de 5000 exemplaires du code de l'artisanat de l'UEMOA.

Pour contribuer au renforcement du cadre institutionnel, le projet prévoit à travers cette activité la reprographie et la diffusion de 5.000 exemplaires du code de l'artisanat. Cinq (5) rencontres préparatoires ont été organisées avec les autorités de la CNMCI, les responsables de la direction de l'artisanat et de l'innovation ainsi que

la Direction Générale de la promotion de l'artisanat. Il ressort de ces rencontres la nécessité de diffuser aussi bien le règlement de l'UEMOA que la loi ivoirienne de juin 2014 consacrée à l'artisanat. Le document unique contenant ces deux textes est déjà en imprimerie pour montage et impression. Pour une plus grande appropriation des dispositions de ces documents juridiques par les artisans, dont le niveau scolaire est parfois faible, un dépliant utilisant des termes simples, a été élaboré et sera tiré en 5000 exemplaires. Tout ceci précède l'organisation des 5 ateliers au cours

desquels ces textes seront présentés, expliqués puis remis aux artisans.

### **Renforcement des capacités de la CNMCI (Chambre Nationale et 5 chambres régionales)**



Après l'évaluation des capacités de la CNMCI et l'élaboration du plan de renforcement des capacités des cinq (5) Chambres Régionales de Métiers, un début d'exécution a été marqué le 10 juillet 2015, au siège de la CNMCI au deux-plateaux par la remise à la CNMCI et aux 5 Chambres Régionales de Métiers d'un véhicule de type 4X4 et de 5 motos pour les missions de supervision et d'accompagnement des artisans dans le cadre du projet. Pour Mme KONE Aminata, présidente de la Chambre régionale d'Abidjan Nord, représentant M. BAMBA Kassoum, président de la CNMCI, «*c'est la première fois que la CNMCI reçoit du matériel aussi important pour réellement travailler sur le terrain avec les Organisations Professionnelles des Artisans. Nous sommes convaincus que cela va renforcer la confiance entre la Chambre et les artisans. Car on sera avec eux désormais au quotidien pour les encadrer, les former, connaître leurs besoins et rechercher les solutions ensemble. Nous disons grand merci à l'UNION EUROPEENNE et à AVSI CI pour ces appuis qui correspondent réellement à nos attentes* ». Des actions futures viendront renforcer cette mise à disposition de matériel roulant pour une meilleure implémentation des actions d'encadrement et de suivi des artisans sur le terrain.

### **AXE C : Amélioration des conditions de vie des artisans et leurs familles**

#### **Création de 02 mutuelles pilotes de santé pour artisans**

Le manque de protection sociale est l'une des manifestations de la précarité sociale et économique des artisans de Côte d'Ivoire. Pour adresser cette problématique, le projet prévoit la mise en place de 2 mutuelles sociales pilotes. Afin de mitiger les risques d'échec de ces mutuelles, eu égard aux nombreuses initiatives infructueuses ou à leurs résultats mitigés, AVSI a entrepris au cours de ce trimestre, une série de consultations et de rencontres avec les principaux acteurs et praticiens du secteur des mutuelles sociales afin d'organiser un atelier de réflexion et d'échange d'expérience sur cette thématique. Cet atelier se tiendra le 15 octobre avec environ 30 participants, issus des Ministères Techniques, du BIT, de GIZ, de la DSSM, de la CMU/CNAM, du CIDR, de la CGCI, etc. ainsi que des Responsables Centraux et Régionaux de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire.

#### **Création de 200 Groupements d'épargne et de Solidarité.**



La première action dans la mise en place des Groupements d'Epargne et de Solidarité Communautaire (GESCO) réside dans l'identification et la formation des promoteurs. Cinq (5) sessions de formation ont été organisées dans les localités de Koumassi, Yopougon, Abobo,

Yamoussoukro et Bouaké au profit de 123 Promoteurs de groupe, issus des Centres Sociaux, des ONG et des Organisations Professionnelles d'Artisans. Ces formations avaient pour objectifs de : permettre aux promoteurs de renforcer leurs connaissances sur la méthodologie de création et de gestion d'un GESCO, de s'approprier les outils de collecte de données sur ces groupements, de définir leur rôle et leurs attributions pour qu'ils soient aptes à implanter les GESCO dans leurs structures.

### **Organisation d'activité de renforcement des compétences familiales pour 5.000 artisans, y compris ceux affectés/infectés par le VIH/SIDA.**

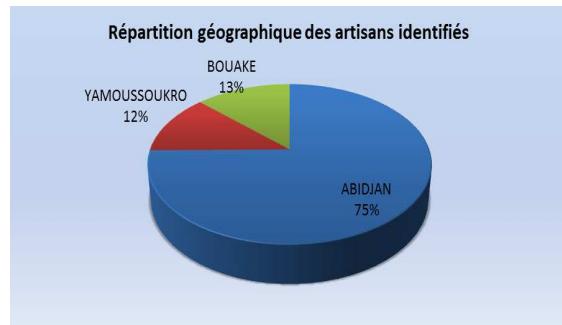
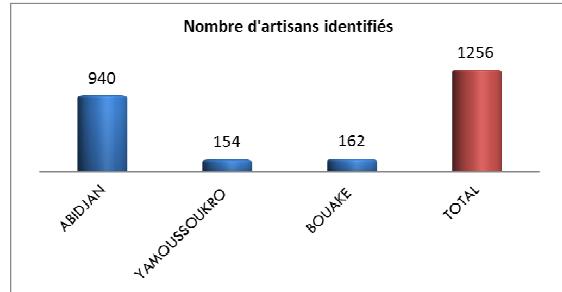
**Les Visites à domicile (VAD)** permettent de mettre en relief tous les problèmes et besoins réels des artisans et leurs familles afin d'y apporter des réponses appropriées. Elles permettent également d'instaurer la confiance entre les artisans et les Assistants Sociaux issus des Centres Sociaux ou les Conseillers Communautaires issus des ONG. Au total environ 1256 artisans et leurs familles ont été concernés par cette activité.

### **Identification des artisans et démarrage de la baseline**

Au cours de ce trimestre l'une des activités d'intérêt a été la mise en route de la baseline du projet autour de deux actions majeures :

#### **1. Démarrage de l'enquête de base auprès des artisans et leurs familles**

Elle a démarré sur l'ensemble des sites du projet et constitue la porte d'entrée pour apporter aux artisans et à leurs familles des appuis adaptés à leurs besoins spécifiques. Ce trimestre a été consacré à l'élaboration des termes de référence de l'étude, au recrutement du consultant et au lancement de l'étude dans sa phase opérationnelle. A ce jour, sur les 5000 artisans vulnérables à identifier et à soutenir durant les trois (3) années du projet, ce sont près de 1256 qui ont été soumis au questionnaire, par les ONG et les Centres Sociaux et intégrés dans la base de données en construction. Le projet dispose, pour tous ces artisans, de données fiables et objectives pour apprécier leur degré de vulnérabilité et les accompagner au mieux. Ces artisans sont répartis par localité selon les figures ci-dessous :



### **2. Mise en place de la base de données informatique**

Il s'est agi de concevoir et de tester le dispositif technique devant permettre de produire des informations fiables, à jour et en temps réel pour faciliter les prises de décision tout au long du projet. Un logiciel a donc été développé pour l'enregistrement et l'analyse des données (conditions socioéconomiques, de travail, individuel, familial, etc..) et faciliter ainsi la disponibilité des statistiques et caractéristiques concernant les artisans bénéficiaires du projet.

### **Renforcement des capacités des OPA, ONG, CS et CRM pour une meilleure synergie d'action**

L'équipe Projet a entamé une série de formations à l'endroit des acteurs sociaux du Projet sur le terrain. Ceci s'est traduit par l'organisation de cinq (5) ateliers de renforcement des capacités des ONG, des CS, des OPA et des CRM sur « la thématique de l'artisanat et l'accompagnement social des personnes vulnérables ». L'objectif de ces rencontres était avant tout de réunir autour d'une même table les acteurs de l'accompagnement professionnel et social des artisans pour une réponse intégrée à leurs préoccupations. La plus-value de ces ateliers a été sans doute le fait de permettre à plusieurs responsables d'associations d'artisans de connaître les Chambres Régionales des Métiers de leur localité. 125 personnes ont pris part à ces

différentes rencontres sur tous les sites de mise en œuvre du projet.

Cinq (5) sessions d'orientations collectives et 175 activités de coaching et de supervisions ont été menées avec les 20 ONG, les 8 CS, les 50 OPA et les 5 CRM afin de les accompagner dans le processus d'identification des artisans, d'administration du questionnaire de base et d'identification des besoins spécifiques en renforcement des capacités.

## Quelques forces et faiblesses

Forces	Contraintes/Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte implication des CRM de Yamoussoukro et de Bouaké ;</li> <li>- La réalisation de certains travaux ont été confiés à des OPA bénéficiaires du projet. Exemple, les grilles de sécurisation de la CRM de Yamoussoukro ont été réalisées par l'association des artisans ferronniers de Yamoussoukro.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains artisans (couturiers essentiellement) ont du mal à participer à certaines sessions de formation du fait de la période de rentrée scolaire et leur charge de travail élevée ;</li> <li>- Le déguerpissement de certaines OPA de leur zone de travail habituel, rend difficile l'identification de certains de leurs membres.</li> </ul>

## Principales activités du prochain trimestre

Sur la base de la continuité les activités essentielles de la prochaine période seront :

- Poursuite de l'identification des artisans avec focus sur les bénéficiaires des organisations professionnelle artisanales (OPA)
- La poursuite du processus GESCO à travers l'encadrement et l'accompagnement des promoteurs de groupe formés

- La finalisation de la baseline et production du rapport final
- Démarrage du soutien scolaire aux enfants des artisans vulnérables
- Démarrage des formations sur le code de l'artisanat



- Démarrage des formations sur l'éducation financière
- Démarrage des autres activités de compétences familiales (groupes de parole, groupes d'auto support/club d'observance et école des adolescents)
- Lancement de l'étude de faisabilité sur les mutuelles de santé

*Un artisan,  
Un avenir à bâtir !*

AVSI est une ONG internationale fondée en Italie en 1972.

Elle intervient dans 38 Pays du monde.

Sa mission est de promouvoir la dignité humaine à travers les activités de coopération au développement, en portant une attention particulière à l'éducation.

AVSI est présente en Côte d'Ivoire depuis 2008.

AVSI Côte d'Ivoire,  
Siège, 1er étage Galerie Santa Maria, Boulevard Latrille, Cocody, II Plateaux,  
BP 1980 Abidjan 06,

Tel. 22 42 99 50

Fax.22 52 86 68 ;